



Agence française de sécurité sanitaire
des produits de santé

**DIRECTION DE L'ÉVALUATION DE LA PUBLICITE
ET DES PRODUITS COSMETIQUES ET BIOCIDES**

Département Publicité et Bon Usage des Produits de Santé

Dossier suivi par : Gismonde PLAN

Tél. +33 (0)1 55 87 38 91

Fax. +33 (0)1 55 87 38 82

E-mail : gismonde.plan@afssaps.sante.fr

**Mesdames Marie-Rose CAVALIER, Muriel
DESCLEE et Sophie MEULEMANS**

**INITIATIVE CITOYENNE
Rue de Gesves, 22
5340 FAULX-LES-TOMBES
BELGIQUE**

Saint Denis, le **20 FEV. 2012**

Mesdames,

Par courrier en date du 05 décembre 2011, le secrétariat du Jury de Déontologie Publicitaire a transmis à mes services votre plainte concernant une communication en faveur de la vaccination contre la méningite C, à l'initiative du laboratoire Pfizer.

Je vous informe que j'ai adressé au laboratoire Pfizer un courrier en date du 18 janvier 2012.

A cet égard, le laboratoire a pris acte de mes remarques dans sa réponse du 01 février 2012, et décidé de cesser la diffusion de cette campagne.

Veuillez agréer, Mesdames, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Général et par délégation
Par empêchement de la Directrice de l'Évaluation
de la Publicité et des Produits Cosmétiques et Biocides
La Responsable du Département Publicité et Bon Usage des Produits de Santé


Dr Marie-Laurence GOURLAY

c/c : JDP